

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 30 JUIN 2018

Fin juin 2018, la prime d'activité est versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf) à 398 500 bénéficiaires résidant en Île-de-France (pour un montant moyen de 172 euros par mois), soit près de 13 000 allocataires de plus qu'au trimestre précédent (+ 3,4 %). Pour 15,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune âgé de moins de 25 ans (62 400). Au total, en Île-de-France, cette prestation couvre 866 200 personnes et 92 % des bénéficiaires perçoivent une bonification individuelle, traduisant ainsi le soutien de la prestation aux plus actifs. Les variations observées tant dans le nombre de bénéficiaires que dans les montants financiers versés résultent d'une saisonnalité des revenus perçus par ces bénéficiaires.

■ Les bénéficiaires de la prime d'activité augmentent de nouveau sur le deuxième trimestre 2018

Fin juin 2018, la prime d'activité est versée par les Caf à 398 500 bénéficiaires résidant en Île-de-France (cf. tableau 1.), soit 13 000 de plus qu'au trimestre précédent (+ 3,4 % par rapport à mars).

Le nombre de foyers bénéficiant de la prime d'activité progresse depuis sa mise en œuvre début 2016

(cf. figure 1.). Après avoir diminué sur le premier trimestre 2018, le nombre de bénéficiaires augmente de nouveau. Entre juin 2017 et juin 2018, il est passé de 378 700 à 398 500 foyers, soit une augmentation de + 5,2 % sur un an (+ 12,4 % entre juin 2016 et juin 2017, correspondant à la montée en charge de la prestation). C'est 1,6 point de plus qu'au niveau national (1) (+ 3,6 %). Cette progression est toutefois contrastée selon que les foyers perçoivent ou non une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

Tableau 1. Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre mars 2016 et juin 2018, en Île-de-France

	mars-16	juin-16	sept-16	déc-16	mars-17	juin-17	sept-17	déc-17	mars-18	juin-18
Bénéficiaires de la prime d'activité	277 095	336 982	351 242	356 999	364 335	378 721	379 816	389 054	385 486	398 452
avec au moins une bonification individuelle	249 485	306 113	319 803	328 082	333 971	347 070	349 507	359 590	355 419	365 807
avec majoration pour isolement	21 571	24 881	25 655	26 166	24 479	24 414	24 165	24 726	24 475	24 886
moins de 25 ans*	46 605	56 169	56 319	56 716	58 805	60 898	58 666	58 522	60 448	62 390
25 ans ou plus*	230 490	280 813	294 923	300 283	305 530	317 823	321 150	330 532	325 038	336 062

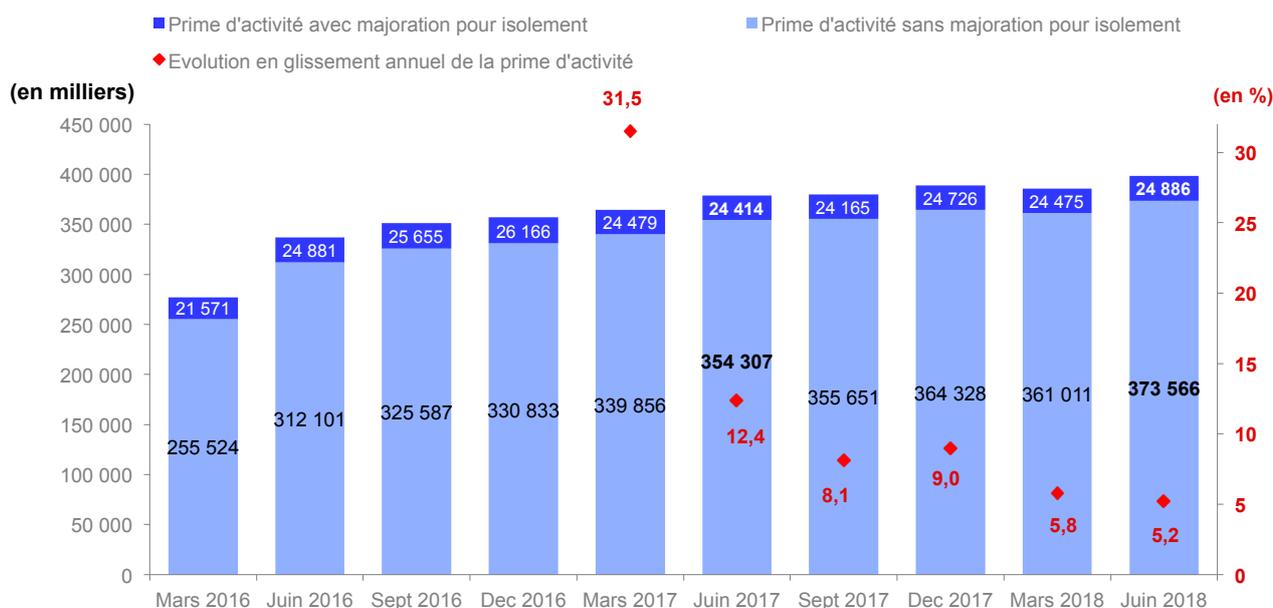
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017, mars et juin 2018.

Lecture : Fin juin 2018, le nombre d'allocataires franciliens de la prime d'activité âgés de 25 ans ou plus s'établit à 336 062.

*âge du responsable du dossier.

(1) Siguret, I., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,66 millions à fin juin 2018 », *Prime d'activité conjoncture*, n°10, septembre 2018.

Figure 1. Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017, mars et juin 2018

Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en juin 2018 s'établit à + 5,2 %.

Si le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement connaît une augmentation modérée (+ 1,9 %) entre juin 2017 et juin 2018 (diminution de - 0,3 % au niveau national), le nombre de foyers sans majoration pour isolement augmente de + 5,4 %, les effectifs passant de près de 354 300 à 373 600 (+ 3,8 % en France entière).

Pour 15,7 % des foyers, l'allocataire est un jeune de moins de 25 ans. Le nombre de foyers dont le responsable de dossier est âgé de 18 à 24 ans progresse de + 2,4 % en Ile-de-France (+1,3 % au niveau national) alors que les bénéficiaires âgés de 25 ans ou plus sont en hausse de + 5,7 % en un an (+ 4,1 % en France entière).

Le public touché est large. En ajoutant aux allocataires, leurs éventuels conjoints, enfant(s) ou autres

personnes à charge, l'ensemble des personnes couvertes par la prime d'activité s'élève à 866 200 fin juin 2018 (+ 29 300 par rapport à mars 2018) (cf. tableau 2.), ce qui représente 7,2 % de la population francilienne. En Seine-Saint-Denis, cette proportion atteint 11,9 %. L'incitation à l'activité se retrouve dans la bonification individuelle servie à chaque membre du foyer dont les revenus sont supérieurs à 0,5 smic (2). Près de 365 800 foyers la perçoivent. Leur part reste relativement stable depuis la mise en œuvre de la prestation (91,8 % en juin 2018) traduisant ainsi toujours le soutien à l'activité impulsé par cette dernière. Le montant moyen des bonifications perçues par le foyer s'élève à 51 euros par mois ; il est du même ordre qu'aux trimestres précédents.

L'incitation à la reprise d'une activité, enjeu numéro 1 dans le droit fil du complément de revenu offert par la

Tableau 2. Répartition des bénéficiaires de la prime d'activité, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2018

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
<i>Seulement Prime d'activité</i>	55 480	36 508	64 636	40 510	42 120	34 778	36 206	39 203	349 441
<i>Rsa socle + Prime d'activité</i>	9 892	4 778	10 462	5 921	4 744	3 752	4 451	5 011	49 011
Total Prime d'activité	65 372	41 286	75 098	46 431	46 864	38 530	40 657	44 214	398 452
Avec au moins une bonification individuelle	56 468	37 716	68 692	42 453	44 290	36 594	38 212	41 382	365 807
Avec majoration pour isolement	2 655	2 338	4 748	3 068	3 373	2 524	3 024	3 156	24 886
Evolution 31-03-2018/30-06-2018 (en%)	2,7	3,4	4,1	4,3	2,2	3,1	3,4	3,4	3,4
Personnes couvertes par la Prime d'activité	116 579	84 337	187 382	102 715	100 265	80 584	90 952	103 405	866 219
Population couverte par la Prime d'activité	5,3	5,3	11,9	7,5	7,3	5,7	7,2	8,6	7,2

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, juin 2018 ; Insee, Rp 2014.

Lecture : Fin juin 2018, le nombre d'allocataires parisiens de la prime d'activité s'établit à 65 372.

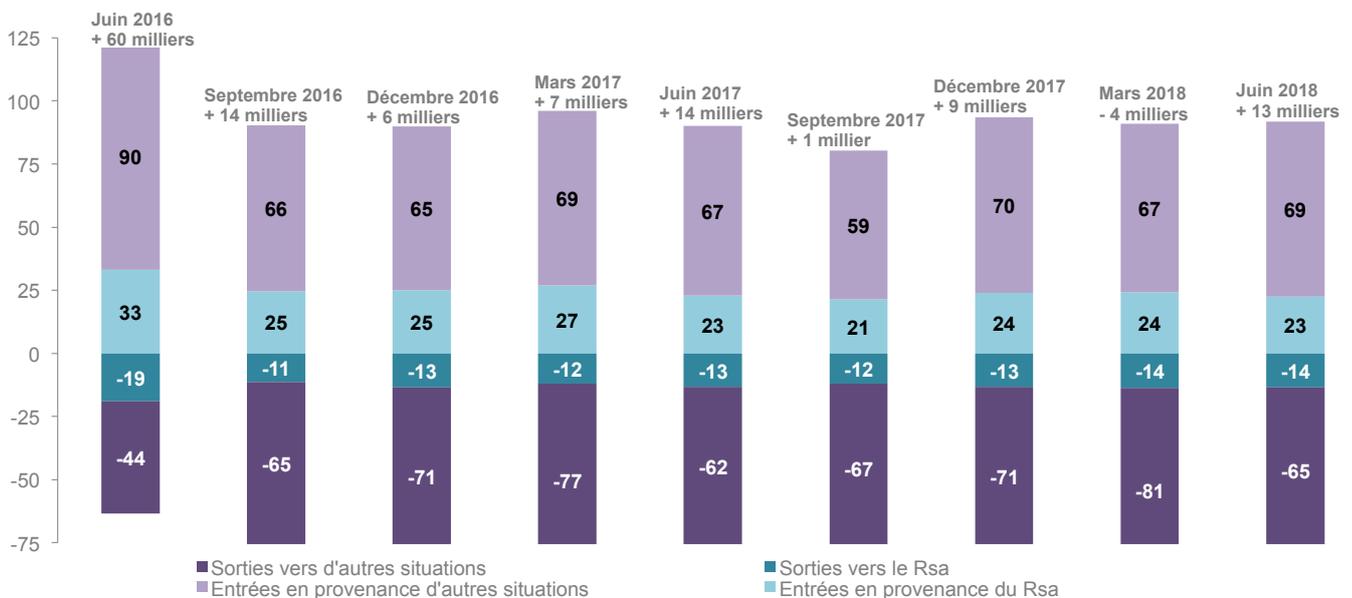
(2) Ce bonus individuel qui vise à encourager l'activité de chaque membre du foyer au-delà d'un mi-temps (versé à partir de 0,5 Smic), croît linéairement jusqu'à 0,8 smic, pour atteindre une valeur maximale de 67 euros par mois. Il reste constant jusqu'à l'extinction progressive des droits à la prestation.

prime d'activité, se traduit aussi par le cumul du Rsa socle et de la prime d'activité. Selon leurs ressources, ce sont 49 000 foyers allocataires franciliens qui sont concernés par ce cumul des 2 prestations, soit 12,3 % de l'ensemble des bénéficiaires de la prime d'activité.

Au niveau départemental, avec + 4,3 % et + 4,1 %, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis connaissent l'évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de

Au cours de ce deuxième trimestre 2018, les Caf d'Île-de-France ont versé 68,5 millions d'euros au titre de la prime d'activité soit environ 5 millions de plus que trois mois auparavant. En glissement annuel, ces masses financières ont crû de + 5,7 % par rapport au deuxième trimestre 2017, proche des + 5,2 % d'augmentation du nombre de foyers bénéficiaires de la prestation. Le montant moyen de la prestation est de 172 euros (9 euros de plus qu'au niveau national) soit 8 euros de

Figure 2. Nombre d'entrants et de sortants de la prime d'activité selon leur droit au Rsa (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2016, 2017, mars et juin 2018.
Lecture : Entre mars et juin 2018, environ 92 000 foyers sont entrés dans la prime d'activité.

la prime d'activité la plus importante et la Seine-et-Marne la plus minime (+ 2,2 %).

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité augmente de 13 000 foyers entre mars et juin 2018. Cette hausse se déduit du nombre plus important d'ouvertures de droit (entrées) d'un trimestre à l'autre par rapport à celui des sorties (cf. figure 2.).

Fin juin 2018, près de 92 000 foyers perçoivent la prime d'activité, alors qu'ils n'en bénéficiaient pas fin mars 2018. Près d'un quart de ces bénéficiaires (24,5 %) étaient allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) au trimestre précédent. À l'opposé, près de 79 000 foyers perdent ce trimestre le bénéfice de la prime d'activité alors qu'ils la percevaient en mars et 17,2 % basculent dans le dispositif du Rsa. Le nombre de sorties est en net recul par rapport au trimestre précédent (- 95 000) et revient à un niveau inférieur à celui des entrées.

plus qu'au trimestre précédent. Le montant moyen de la prime d'activité est souvent le plus élevé en milieu d'année.

« Une saisonnalité semble se dessiner pour l'évolution du nombre de fins de droits et du montant moyen, en lien avec les évolutions de la masse salariale par tête. Au 1er trimestre, les ressources prises en compte pour le calcul de la prime d'activité intègrent principalement les revenus perçus sur le dernier trimestre de l'année précédente. Ces derniers sont élevés en lien avec la saisonnalité de la masse salariale par tête, conduisant à un pic de sorties pour ressources trop élevées et une baisse du montant moyen de la prime d'activité. Les versements du 2ème trimestre reposent principalement sur les revenus perçus au 1er trimestre, en baisse par rapport aux revenus du trimestre précédent, contribuant à augmenter les montants versés et à réduire la fréquence des fins de droits pour ressources trop élevées » (3).

(3) Siguret, I., « Les foyers bénéficiaires de la prime d'activité 2,66 millions à fin juin 2018 », *op.cit id.*

Qu'est-ce que la prime d'activité ?

Lancée dès 2016, dans le cadre du **Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS)**, la prime d'activité soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant l'incitation au maintien dans l'emploi ou à la reprise d'une activité. C'est un complément de revenu mensuel, versé aux actifs dès 18 ans, qu'ils soient salariés ou indépendants. Se substituant à la Prime pour l'emploi (PPE) et au volet « activité » du Revenu de solidarité active (Rsa), ce complément de revenu est plus ciblé, la composition familiale et les ressources perçues par l'ensemble des membres du foyer étant prises en compte dans le calcul du montant de la prestation. Prestation simplifiée, demandée au travers de démarches allégées, son montant est stable sur trois mois rendant le revenu disponible du foyer plus prévisible, et moins incertaine une situation qui au demeurant peut être fragile. ■

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France